** AMI Transition Ecologique et Valorisation Economique**

**CPIER Vallée de la Seine**

**Modèle de courrier d’attestation de partenariat**

**A reprendre et transmettre par chacun des partenaires du projet**

Je soussigné(e) *[Nom-Prénom-Qualité]*,

Agissant en qualité de *[représentant légal]* ou *[représentant dûment mandaté[[1]](#footnote-1)]*

De *[nom de la structure et raison sociale]* :

Atteste mon engagement partenarial auprès de *[nom de l’organisme coordinateur du projet]* …………………………… pour la réalisation du projet *[intitulé de l’opération]* ………………………………………. , objet du présent dossier de candidature à l’édition 2021 de l’AMI « Transition Ecologique et Valorisation Economique » afférent au CPIER Vallée de la Seine.

Certifie :

* L’exactitude des modalités techniques et financières de ma collaboration au projet telles qu décrites dans le dossier de candidature
* Etre régulièrement déclaré ;
* Etre en règle au regard de la règlementation en vigueur notamment sociale, fiscale et environnementale ;
* Ne pas encourir de procédure collective[[2]](#footnote-2)
* Exactes et sincères les informations fournies dans le présent dossier ;
* Avoir pris connaissance des règles générales d’attribution des aides de l’ADEME du 23 octobre 2014[[3]](#footnote-3) ;

J’ai bien noté que ce dossier ne sera examiné que si tous les documents et renseignements demandés y sont joints.

Fait, le à

Signature :

Cachet de l’organisme :

Toute fausse déclaration est passible de peines d’emprisonnement et d’amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d’accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés s’exerce auprès du service ou de l’Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

1. *Si le signataire n’est pas le représentant légal, merci de joindre le pouvoir lui permettant d’engager celle-ci.* [↑](#footnote-ref-1)
2. *Procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaires* [↑](#footnote-ref-2)
3. *Consultables sur le site internet de l’ADEME à l’adresse suivante :* [*http://www.ademe.fr/deliberations-conseil-dadministration*](http://www.ademe.fr/deliberations-conseil-dadministration) [↑](#footnote-ref-3)